

Edition spéciale COVID19 #semaine2



L'humeur du moment :

On pense à vous, tout simplement

Comme beaucoup d'entre vous, nous sommes installés devant nos ordinateurs à la maison et nous cherchons à trouver les moyens adéquats pour être utiles et pour maintenir un maximum d'activité économique.

Pour rester en contact avec nos clients, téléphones, mails et visio-conférences fonctionnent à plein. Et nous avons aussi décidé de mettre en place **des éditions spéciales hebdomadaires de l' "OygèNews" pour vous apporter chaque semaine une BULLE D'OXYGENE avec des infos prédigérées qui pourront, on l'espère, vous être utiles en toute humilité.**

Bon courage à tous !!!

Joëlle & Christian



Les solutions de financement COVID19

Les infos pleuvent sur les dispositifs de soutien exceptionnel mis en place par les différents interlocuteurs.

Mais tout d'abord, l'essentiel étant de rester à flot, il est prioritaire de **mettre à jour votre prévisionnel de trésorerie** (il vous sera nécessaire pour calculer et justifier vos demandes d'aides). Nous avons développé un outil simple de plan prévisionnel de trésorerie; nous le tenons à votre disposition sur simple demande et nous pouvons vous accompagner pour le constituer.

Nous avons donc essayé de faire une courte synthèse des dispositifs de crise et nous sommes à votre disposition pour vous guider si besoin.

1. Report de charges, d'impôts, chômage partiel et télétravail

Ce sont souvent les 1ères mesures qui ont été prises.

Pour les reports de charges, vous avez sans doute modulé votre échéance du 15 mars directement sur le site de l'URSSAF (il en sera probablement de même pour le mois prochain).

Pour la modulation des impôts, vous devez prendre contact avec votre centre des impôts habituel.

Pour le chômage partiel, les demandes doivent être faites là: <https://activitepartielle.emploi.gouv.fr/aparts/>

Enfin, le code du travail prévoit qu'en cas d'épidémie vous pouvez imposer le télétravail (sans l'accord du salarié).

2. Prêts de trésorerie

Bpifrance et les Régions ont mis en place des outils spécifiques

Les prêts en cours auprès de ces 2 organismes sont réaménagés

Des garanties de prêts bancaires sont octroyées sur demande des banques et les garanties sur les prêts en cours peuvent être réaménagées

Des prêts exceptionnels de soutien à la trésorerie sont mobilisables :

- **Prêt Atout** - adossé à une autre banque en 1 pour 1 - avec différé 12 mois
- **Prêt Rebond** - 10 à 300 K€ sur 7 ans, différé 2 ans, taux 0%
- **Prêt Pays de la Loire Redéploiement** - 50 à 500 K€, taux 2.03%, sans garantie ni frais de dossier (pour les autres régions, consultez le site Internet de votre Région)

Pour tous ses dispositifs, vous pouvez prendre contact avec Bpifrance et la Région sur des numéros verts et sites/emails dédiés :

Pour Bpifrance, les demandes peuvent être faites en ligne :

<https://contacts.bpifrance.fr/serviceclient/demande/siege>



Des mesures spécifiques de soutien aux entreprises sont activées par Bpifrance depuis le 2 mars 2020 pour vous aider à surmonter les difficultés exceptionnelles liées aux conséquences de l'épidémie.

0 969 370 240 Service & appel gratuits

En savoir +

Pour la Région des Pays de la Loire, l'adresse mail générique est : eco-coronavirus@paysdelaloire.fr et le numéro vert : 0 800 100 200
Toutes les informations sur le détail des mesures régionales exceptionnelles [ICI](#)

Plan régional d'urgence Coronavirus

50 M€ pour soutenir les entreprises
et le monde culturel, sportif et associatif

N'oubliez pas : nous sommes à votre disposition pour toute question ou même juste pour parler, réfléchir et rompre la fameuse "solitude du dirigeant"

Bulle d'Oxygène Conseil

www.bulleoxygene.fr

Joëlle : 06 07 09 54 31 / Christian : 06 72 86 62 34

This email was sent to {{ contact.EMAIL }}
You received this email because you are registered with Your Company

[Unsubscribe here](#)

Envoyé par

 sendinblue

© OxygèneNews édition spéciale COVID19 - 23 mars 2020 - Bulle d'Oxygène Conseil